



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/WP/131  
17 août 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme

Trente-sixième session

Genève, 11-15 septembre 2000

Point 7 de l'ordre du jour

**FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION D'EXPERTS DES PAYS  
EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS EN TRANSITION  
AUX RÉUNIONS DE LA CNUCED**

**Note du secrétariat de la CNUCED**

1. Par sa résolution 53/3 du 12 octobre 1998, l'Assemblée générale avait accepté "l'utilisation du montant de 1 088 000 dollars pour financer les dépenses relatives aux experts qui participent, à titre personnel, aux réunions d'experts convoquées par les commissions du Conseil du commerce et du développement". Les fonds n'ayant pas été utilisés intégralement pendant l'exercice biennal 1998-1999, l'Assemblée a décidé, dans la section XIV de sa résolution 54/251 adoptée le 23 décembre 1999, que le solde inutilisé resterait, à titre exceptionnel, dans le compte spécial "jusqu'à l'achèvement de tous les programmes et activités mentionnés dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 mai 1998 et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/3 du 12 octobre 1998".
2. Un rapport sur le financement de la participation d'experts des pays en développement aux sept réunions d'experts tenues en 1999 a été présenté au Conseil du commerce et du développement lors de sa vingt-deuxième réunion directive (TD/B/EX(22)/2). Un rapport sur l'exécution par la CNUCED de toutes les activités financées par le solde inutilisé du budget (A/54/501), dont le CCQAB a fait état dans le document A/54/7/Add.3, a été soumis à l'Assemblée générale, lors de sa cinquante-quatrième session.
3. Deux réunions d'experts ont déjà été tenues en l'an 2000 :

GE.00-51817 (F)

- la Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions : mesures visant à optimiser les incidences positives et à minimiser les éventuelles incidences négatives de l'investissement international (19-21 juin 2000);
- la Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (24-26 juillet 2000).

4. Un total de 29 experts de pays en développement ont participé aux deux réunions (13 à la première et 16 à la seconde), dont 10 experts originaires de pays comptant parmi les moins avancés. Onze experts venaient d'Afrique, huit d'Asie et du Pacifique, et 10 d'Amérique latine. Vingt-deux étaient des hommes et sept des femmes.

5. Dans le rapport présenté au Conseil du commerce et du développement à sa vingt-deuxième réunion directive (voir le paragraphe 2 ci-dessus), le secrétariat a fait valoir que les discussions comme les résultats des réunions d'experts organisées en 1999 avaient gagné en qualité et en utilité grâce à la présence de nouveaux experts venant de pays en développement, suite aux dispositions financières susmentionnées. Des membres du Conseil ont exprimé la même opinion sur la question. Les deux réunions qui se sont tenues à ce jour en 2000 confirment l'efficacité de ces dispositions.

6. Le montant du solde inutilisé reporté en 2000 pour financer la participation d'experts s'élève à 587 712 dollars. Le coût total de la participation des experts aux deux réunions tenues en 2000 est estimé à 102 421 dollars.

7. À supposer que 16 experts en moyenne participent à chacune des sept réunions qui se tiendront encore en 2000, le secrétariat estime qu'à la fin de l'année, le solde du montant initial approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/3 sera d'environ 93 000 dollars.

-----